

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 4 juin 2021**

Délibération CA-2021-49

Approuvant la politique d'exonération des stagiaires de la formation continue

*Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil ;
Vu l'avis de la commission des moyens en date du 2 juin 2021 ;
Vu la note relative à la politique d'exonération des stagiaires de la formation continue présentée en conseil d'administration et annexée à la présente délibération.*

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 4 juin 2021 en formation plénière, à 27 membres présents ou représentés avec 26 votes « pour » et 1 abstention :

ARTICLE UNIQUE:

Approuve la politique d'exonération des stagiaires de la formation continue, telle que définie dans le document annexé à la présente délibération.

Fait à Créteil, le 04 juin 2021

Le Vice-Président du Conseil d'administration


Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université


Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Rendue exécutoire à compter du 11 juin 2021 (date d'envoi au rectorat de Créteil)

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil.

Inscription administrative des étudiants en électroradiologie médicale

Partenariat UPEC – Région IDF – AP-HP
IFMEM Campus Picpus

Missions

- Formation initiale des MERM
- Formation continue des professionnels

Localisation sur le campus Picpus (AP-HP)

Equipe pédagogique et administrative

- Mme DOVAL, directrice
- M MORICE, directeur adjoint et coordonnateur pédagogique
- 10 Cadres manip. Radio formateurs

Public étudiant : environ 240 étudiants

Admission

- < 26 ans : Parcoursup
- > 26 ans et promotions professionnelles : concours

3 ans de formation, 6 semestres

- 2100 heures de formation théorique
- 2100 heures de formation clinique en stage

UE sous responsabilité universitaire

- Domaine 1 : Sciences humaines, sociales et droit
- Domaine 2 : Sciences de la matière et de la vie et sciences médicales

Diplomation

- Diplôme d'Etat
- Grade de Licence

Etat des lieux

- Pas d'inscription universitaire (inscription uniquement à l'IFMEM)
- Les étudiants n'ont pas le statut d'étudiants universitaires

Demande

- Inscription administrative des étudiants à l'UPEC – Rentrée 2021
- Inscription à titre exonérant : coût pour UPEC < 10 euros par étudiant

Objectif : Offrir les mêmes droits à tous les étudiants paramédicaux
Progresser dans l'universitarisation de la formation ERM

Validation du projet en conseil de gestion Faculté Santé le 22 Avril 2021